

Quelle école secondaire s'ouvrira à Genappe ?

■ Le réseau libre confessionnel et le réseau libre indépendant croisent le fer. Le projet confessionnel est piloté d'en haut par des institutionnels. L'autre émane des gens et offre une vraie alternative aux parents. Aucun doute : c'est ce dernier qui doit l'emporter.

Deux projets d'ouverture d'école secondaire à Genappe, l'un porté par la Felsi (la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants), l'autre soutenu par le Segec (Secrétariat général de l'enseignement catholique), attendent sur le bureau de la ministre Schyns. Et voilà que semble déterrée la "hache de guerre"... scolaire ?

Rappel : face à l'absence d'école secondaire sur l'entité de Genappe, un ensemble de parents se sont mobilisés autour du projet Nespa (pour "Nouvelle école secondaire de pédagogie active").

L'entité compte effectivement 15 000 habitants et, surtout, 9 écoles primaires pleines d'enfants qui devront ensuite quitter la localité. Pas pour aller n'importe où, puisqu'à Villers-la-Ville et à Lasne, deux communes limitrophes, il n'y a pas non plus d'écoles secondaires. Près de 40 000 habitants donc, et un territoire de plus de 180 km² sans écoles secondaires. Pour comparer, c'est à la fois plus grand que la commune de Namur (qui compte plus de 20 écoles secondaires) et supérieur à la population de Braine-l'Alleud (qui en compte trois). Autant dire que la pression démographique est là.

Les deux concurrents

Le projet s'est initié, il y a deux ans, a récolté plus de 2 500 marques de soutien sous forme de signatures, compte déjà 380 élèves pré-inscrits, et a reçu les candidatures d'une soixantaine de professeurs. La commune de Genappe appuie le projet et soutient l'implantation de l'école sur le site de son ancienne sucrerie. Et la région, à qui appartient le site, a également donné son accord, via le ministre Carlo Di Antonio (CDH).

Mais voilà qu'un projet concurrent arrive dans les mains de la ministre Schyns, quelques semaines avant que la décision tant attendue par les parents genappeois soit connue : le Collège archiépiscopal Père Damien. L'enjeu est important et la presse a abondamment relayé cette concurrence.

Mais à quoi assiste-t-on ? Il serait inexact de dire que ressurgissent, tels quels, les vestiges des deux guerres scolaires passées entre les piliers catholiques et laïques. Les deux projets relèvent en effet du réseau libre et on ne peut plus vraiment dire que la religion, ou inversement l'athéisme, soit le critère premier dans le choix d'une école.

Rupture du Pacte

On assiste bien davantage à une opposition, très présente dans notre société actuelle (on le voit à tous les niveaux) entre des initiatives qui viennent d'en bas, des citoyen(ne)s, des habitant(e)s, et des projets pilotés d'en haut, par des institutionnels. Et si prémisses de guerre scolaire il y a, c'est sous cette forme, propre à notre époque. Parce que si le projet de Collège Père Damien passe avant le projet

Nespa, pourtant porté à la connaissance de la ministre bien plus tôt, cela pourrait ressembler à une rupture du Pacte scolaire. Celui-ci stipule effectivement que, pour respecter la liberté des parents de choisir une école correspondant à leurs choix philosophiques, l'Etat est dans l'obligation de répondre à la demande par des mesures allant de l'ouverture d'une école, à des moyens de transport scolaire, en passant par des subventions. De la part de la ministre, ne pas répondre à une demande, déjà bien constituée par des parents, pourrait relever d'une entrave à leur liberté de choix (et d'organisation) d'enseignement. En effet, qu'est-ce qui peut mieux correspondre à leurs choix qu'une école pour laquelle ils se mobilisent depuis deux ans ?

Cette liberté est au fondement même du Pacte scolaire (art. 4). D'autant plus que le projet de Collège Père Damien émane de deux autres collèges archiépiscopaux déjà "*à distance raisonnable*" de Genappe pour reprendre les termes du Pacte scolaire : le collège Sainte-Gertrude à Nivelles et le collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud. Tout semble indiquer qu'il irait donc à l'encontre du Pacte d'ouvrir un troisième col-

lège archiépiscopal dans la région alors que la possibilité, pour les parents, de mettre leur enfant dans de l'enseignement libre indépendant n'est pas assurée, et que la demande est là.

En fait, dans la région de Nivelles, Braine-l'Alleud, La Hulpe, Genval, Ottignies, Court-Saint-Etienne, Vil-

lers-la-Ville, Genappe, il y a déjà treize écoles secondaires catholiques, pour cinq athénées. Et aucune école secondaire du réseau libre non-confessionnel. Corollaire à l'opposition très présente, à l'heure actuelle, entre des initiatives locales, portées par des citoyen(ne)s, et des initiatives plus politiques et institutionnelles venues "d'en haut" : le soupçon – on le voit dans toutes les études portant sur la relation entre la population et ses dirigeants. La ministre n'a donc pas le choix : il faut qu'elle assure qu'un projet d'école catholique ne sera pas donné prioritaire, face à un projet non-confessionnel, porté par des parents et habitants.

L'école de demain (de "Demain"?) sera celle que parents, enseignants, élèves et acteurs locaux pourront s'approprier et pour laquelle ils seront prêts à se mobiliser. Il faut espérer que la ministre reconnaîtra ce nouvel enjeu de la paix scolaire.

YVES PATTE

Sociologue, ex-enseignant, habitant de Genappe.